

PROTESTATION

DES

ROUMAINS

de TRANSYLVANIE et de HONGRIE

CONTRE

L'OPPRESSION MAGYARE

PROTESTATION
DES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE & DE HONGRIE
CONTRE L'OPPRESSION MAGYARE



BCU Cluj-Napoca



RBCFG201802162

PROTESTATION ⁽¹⁾

Deux ans à peine se sont écoulés depuis le fameux procès du « Memorandum » mis en scène par le gouvernement magyare et dirigé contre les membres du Comité National des Roumains de Transylvanie et de Hongrie.

Ce procès, qui a duré trois semaines et qui s'est terminé par la condamnation des accusés à de longues années de prison et à des amendes énormes, a soulevé l'attention générale du monde civilisé.

Le point de départ de cet acte de persécution politique, la procédure bizarre suivie par la Cour, la justification forcée de l'accusation et l'attitude chauvine du Jury, ont scandalisé tous les hommes de bien. L'arrêt

(1) Il y a quelque temps, les journaux publièrent une dépêche de Budapest disant que le gouvernement hongrois se trouvait en possession d'un manifeste émanant des Roumains de Transylvanie et de Hongrie et protestant contre un état de choses dont ce peuple a vivement à se plaindre.

Les exemplaires que détenait le gouvernement, étaient des manuscrits interceptés, ce qui n'est pas étonnant dans un pays où le cabinet noir fonctionne dans des conditions extraordinaires. Les récents scandales, soulevés par l'opposition parlementaire, et qui ont failli amener le président du Conseil sur les bancs de la correctionnelle, pour violation du secret des correspondances, en font foi.

édicte les terribles peines a provoqué de la stupéfaction dans tous les milieux où règnent encore les sentiments de justice et d'équité.

Ce simulacre de justice, les procédés inquisitoriaux dont on a usé à l'égard des chefs d'un peuple, pour le simple fait d'en avoir appelé, par la voie d'un memorandum, au plus haut des facteurs constitutionnels de l'État, ont montré, dans toute sa nudité, le régime de violence et de brutalité imposé par le gouvernement « libéral » magyare aux nationalités non-magyares de la Hongrie.

Toute la presse indépendante, tous les organes soustraits à l'influence corruptrice des dirigeants, ont flétri, en termes énergiques, ce monstrueux procès de Klausenbourg. Des hommes d'État, des écrivains, parmi les plus illustres de tous les pays européens, ont tenu à dire ce qu'ils pensaient de ce prétendu acte de « justice », en jugeant sévèrement l'auteur — le gouvernement magyare.

Le gouvernement, voulant à tout prix empêcher cette publication qui aurait pu jeter un rayon de clarté de plus sur ses agissements ténébreux, s'est empressé de faire savoir, par l'organe de ses fonctionnaires, aux signataires de la protestation, qu'en cas de publication de cet acte ils s'exposeraient à être traduits en justice et à se voir condamner.

Le nombre des protestataires, qui n'ont pas craint d'affronter les colères gouvernementales et d'apposer leur nom au bas de ce document, s'élevant à plus de 2000, la publication, d'après des calculs basés sur des précédents nombreux, en aurait pu coûter, outre des dizaines d'années de prison, une somme totale de 200 000 florins, soit près d'un demi million de francs, d'amende.

Mais tout cela est resté sans effet. Un gouvernement qui en est réduit à s'appuyer sur les brigades de police et les régiments de gendarmerie et qui se fait une gloire de fouler les lois aux pieds, ne peut plus attacher aucun poids à l'opinion publique, ni aux appréciations sévères dont sa conduite est l'objet.

Soucieux seulement de sa propre existence et non du bonheur du pays, uniquement préoccupé de prolonger le fil de ses jours, déjà comptés, il a perdu jusqu'à la confiance des citoyens même de race magyare, pour la plupart cependant chauvins, intolérants et hostiles à toute nationalité non-magyare de la patrie. Pour reconquérir son prestige compromis aux yeux des « patriotes » pan-magyars, il s'est mis en tête de persécuter systématiquement les nationalités, en chatouillant ainsi la grandomanie du chauvinisme magyar; et, comme objet particulier de cette politique néfaste, il a choisi le peuple roumain de Transylvanie et de Hongrie.

Sans parler des autres journaux de langue roumaine qui ont eu des démêlés avec la justice hongroise, nous ne citerons que « Tribuna », l'organe principal de Transylvanie, qui a eu, jusqu'ici 24 procès de presse; en ce moment même son rédacteur responsable se trouve emprisonné à Szegedin, et deux autres procès sont pendants.

Dans ces deux dernières années 205 personnes ont été condamnées, sous des prétextes futiles, à un total de 24 ANNÉES 1 mois et 10 jours de prison et de 90392 florins d'amende, et il n'y a pas longtemps, les condamnés du « Memorandum » ont été — chose incroyable — *menacés de saisie et poursuivis EN PAIEMENT DU LOYER DES CELLULES où ils avaient passé 15 mois de détention politique !!!*

Après avoir jeté en prison comme des « traîtres » les chefs de notre parti national, il a bientôt procédé à la dissolution même du parti, en le déclarant non existant, par un simple arrêté ministériel, illégal et anti-constitutionnel.

Peu de temps après, par un autre arrêté ministériel, aussi arbitraire que le précédent, toute action individuelle ou collective, déployée dans la direction du parti national roumain, a été qualifiée d'infraction à la loi et punissable comme telle.

C'est pendant quinze mois que nos chefs, les condamnés du « Memorandum » ont souffert un douloureux martyre dans les prisons de Vatz et Szegedin, et s'ils ont été rendus à la liberté, sans avoir subi leur peine entière, c'est seulement à Sa Majesté l'Empereur-Roi François Joseph I qu'ils sont redevables de cet acte de grâce et de justice.

Tout le monde a interprété cet acte suprême comme une manifestation du très haut désir que les persécutions envers la nationalité roumaine prennent fin, et

On dirait vraiment que le gouvernement, s'il veut étouffer le mouvement national roumain par des menaces et des mesures d'intimidation, cherche avant tout à se créer des ressources nouvelles et d'autant plus fécondes qu'il s'ingénie à les grossir par des moyens aussi extraordinaires que grotesques !

Dans de pareilles conditions nul ne s'étonnera que les chefs du parti national aient remis la publication du manifeste à plus tard.

Mais, comme il ne faut pas que la violence triomphe toujours du droit, et que la voix des opprimés soit étouffée par la force, nous, les étudiants roumains de l'Université de Bruxelles, avons résolu de faire entendre, devant l'Europe civilisée, le cri de protestation de nos frères d'outre-Carpathes, indignement tyrannisés et spoliés par

qu'une ère de paix, de justice et de concorde soit inaugurée.

Mais c'est précisément le gouvernement magyare qui, en dépit de ses propres intérêts, n'a pas voulu comprendre la signification de cette mesure et a donné le démenti le plus saisissant à une interprétation qui aurait pu être le point de départ d'une période d'apaisement si nécessaire au bien être de la patrie.

Loin de mettre fin aux poursuites incessantes dirigées contre les Roumains, il y a, au contraire, ajouté des actes d'une violence et d'un arbitraire inouïs jusqu'alors même en Hongrie.

Non content d'avoir emprisonné les chefs du parti et d'avoir dissous le parti même, le gouvernement a été plus loin encore dans cette voie funeste, et en mai 1896, deux ans à peine après le procès de Klausenbourg, il a condamné à la mort politique la nationalité roumaine elle-même, en déclarant, par un de ses organes, qu'il n'admettait le principe national comme base d'aucune organisation politique. C'est à dire qu'il a décrété la suppression de la nationalité roumaine comme entité politique et sociale du pays.

un régime de terreur, qui est une véritable honte à l'aube du XX^e siècle.

Au moment où le Congrès de la Paix va réunir à Bruxelles les représentants de tous les peuples de l'Europe, nous avons décidé la traduction et l'impression de cet acte de protestation, et l'heure et le lieu nous semblent d'autant plus favorablement choisis, que les protestataires en appellent eux-mêmes à l'opinion publique de l'Europe, sous la protection de laquelle ils mettent la cause si sainte et si légitime du peuple roumain de Transylvanie et de Hongrie.

Depuis dix-huit siècles, nous les Roumains habitons ces régions, que nous avons défendues de nos bras et rendues fertiles par notre travail.

Nous avons eu, dans cette existence presque deux fois millénaire, à tenir tête à beaucoup d'ennemis et à endurer nombre de souffrances; mais Dieu nous a donné la force de résister et de conserver jusqu'aujourd'hui, après dix-huit siècles, notre caractère national entier et intact, les terres de nos ancêtres intactes, notre langue, notre religion, nos vieilles coutumes telles que nous les avons héritées de nos aïeux et bisaïeux.

La conscience nationale toujours vivante de notre race s'est affirmée, à travers les temps, de différentes manières, et a été transmise jusqu'à nous, comme une sainte tradition, de génération en génération. Et aujourd'hui, que les peuples du monde entier s'éveillent à une vie nationale propre; aujourd'hui, que les grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité ont pénétré profondément jusque dans les masses les plus obscures et ont passé bien au delà des limites de notre continent, cette conscience nationale nous dit, plus que jamais, que nous devons rester Roumains, ainsi que Roumains ont été nos parents, que nous devons parler leur belle langue, perpétuer leurs coutumes, garder leur religion, et développer, sur tous les terrains, notre génie national, selon nos forces et nos moyens.

En voulant ceci, nous n'entendons être injustes envers personne, nous n'entendons pas nous développer au détriment de qui que ce soit : nous voulons simplement exercer un droit naturel, qui nous est acquis, sans porter atteinte aux peuples cohabitant en ce pays, à leurs in-

térêts et aspirations légitimes, — car nous savons et nous reconnaissons, que ce qui est juste pour nous, est également juste pour eux.

Nous aimons notre patrie, pour laquelle nous avons, chaque fois qu'il l'a fallu, versé des flots de sang, et nous désirons la voir de jour en jour plus puissante et ses habitants de jour en jour plus heureux.

Nous aimons notre Souverain, comme nos parents et nos aïeux, qui ont toujours été les sujets les plus dévoués à Sa glorieuse dynastie, ont aimé les leurs.

Nous n'avons jamais abandonné la voie légale, — et c'est dans la voie légale que nous voulons rester à l'avenir.

Dans de pareilles conditions, désirer, demander, réclamer l'égalité devant les lois et la liberté de nous développer selon le génie spécifique de notre race, c'est désirer, demander, réclamer un droit qui nous appartient, un droit à jamais imprescriptible.

Et pourtant, ce que dans tous les pays du monde on reconnaît et accorde aux éléments d'ordre et désireux de progrès, on nous le dénie à nous et on nous le refuse en Hongrie.

La Hongrie étant un État polynational, il serait logique que tous les peuples dont elle est formée, contribuassent à sa prospérité, chacun selon ses forces, en bonne et fraternelle entente. Mais c'est tout le contraire qui se passe dans ce pays, où un seul des éléments constitutifs monopolise le pouvoir public, en se créant, par la force et la violence, l'appareil nécessaire pour persécuter et anéantir les autres dans son intérêt et à son avantage.

Ce n'est pas le libre développement de chaque nation qui est l'idée fondamentale de la politique en vigueur en Hongrie, mais, au contraire, la suppression de tout peuple non-magyar, par tous moyens et toutes voies, afin d'arriver à l'utopie à jamais irréalisable de l'unité de la race magyare pour toute l'étendue du pays.

Ainsi le pouvoir public appartient exclusivement à la race magyare, dont il défend les intérêts et les rêves malsains; et c'est pourquoi tout dans ce pays est faussé de haut en bas : le constitutionalisme magyar est une plaisanterie; le libéralisme, — une ironie; le système représentatif, — un mensonge.

Le parlement représente la volonté du gouvernement, et non celle du corps électoral; il représente seulement le peuple magyar, et non les peuples qui constituent la Hongrie; il représente la violence, la corruption et la brutalité, et non la volonté librement exprimée des citoyens. Onze des seize millions d'habitants de la Hongrie sont privés de leurs représentants naturels dans ce simulacre d'assemblée nationale.

L'administration, la justice, — tout s'est transformé entre les mains du gouvernement en instruments de pression et de dénationalisation.

Les lois ne s'appliquent que pour autant qu'elles lèsent les intérêts des citoyens non-magyars; l'arbitraire et le bon plaisir règnent au dessus de tout et tiennent lieu de lois.

De haut en bas, et dans toutes les directions, anomalie, arbitraire, corruption, force brutale, — voilà le tableau de la vie publique dans l'Etat hongrois!

Et nous ne sommes pas les seuls à constater cette

triste vérité : les Serbes, les Croates, les Slovaques, les Allemands et même les Magyars, qui ne sont pas encore attelés au char gouvernemental, tous les hommes honnêtes et désintéressés la constatent avec nous.

Cependant, si tous les citoyens non-magyars de la Hongrie ont eu et auront encore à souffrir des persécutions du régime qu'ils endurent et de ses tentatives de dénationalisation, il est certain que nous, les Roumains, nous avons été, toujours et spécialement, la cible de ses coups les plus durs.

Cela d'ailleurs est tout naturel.

Continuation ininterrompue de notre race roumaine, assis en masses compactes dans les vallées des Carpathes et animés d'un chaud amour national, nous opposons, parmi tous les autres peuples non-magyars, la résistance la plus puissante au courant de la magyarisation.

C'est donc sur nous que devait se déchaîner la fureur du pouvoir; c'est en vue de notre dénationalisation qu'il devait concentrer toutes les forces dont il dispose.

Jetons un rapide coup d'œil sur quelques lois et mesures, pour mieux nous convaincre.

Et tout d'abord, il existe dans ce pays des lois qui frappent tous les citoyens, comme par exemple, les lois religieuses, contre lesquelles protestent les trois quarts de la population; mais ces lois là même nous frappent plus durement que nos concitoyens magyars : pour eux, en effet, elles ne sont qu'un coup porté à leurs sentiments religieux, tandis que, nous, elles nous atteignent en même temps dans nos sentiments nationaux.



Mais il y a, en outre, des lois et des mesures dirigées exclusivement contre nous.

La loi électorale, par exemple, applique à la Transylvanie, où nous formons la grande majorité de la population, des dispositions différentes de celles appliquées au restant du pays, — et il va de soi que ces dispositions exceptionnelles ont en vue de rendre l'accès au droit de vote plus difficile pour nous que pour nos concitoyens magyars.

La loi sur la presse aussi est autre et beaucoup plus dure pour nous que pour les citoyens de la Hongrie proprement dite; et de plus, par une application draconienne et par des mesures arbitraires en ce qui concerne le siège et la constitution des Jurys, on arrive à étouffer toute expression libre de nos convictions.

Sans rappeler encore d'autres lois de cette nature, il suffit de dire que même les droits et les rapports de propriété sont réglés d'après une loi en Hongrie, et d'après une autre, exceptionnelle celle-ci, en Transylvanie !

Ce n'est pas assez. Même là où les lois en vigueur nous reconnaissent formellement quelques avantages, le gouvernement, en s'arrogeant, d'une manière illégale, un droit d'immixtion dans nos affaires, cherche à nous les enlever subrepticement par des arrêtés ministériels.

Ainsi s'immisce dans l'organisation de nos écoles privées, en imposant le magyar comme objet obligatoire d'étude, et en se réservant des droits décisifs de contrôle sur le fonctionnement de ces institutions de culture nationale roumaine, fondées, en conformité avec la loi, par nos églises, et entretenues de nos deniers particuliers.

Les fonds donnés aux Roumains par de très hautes dispositions Impériales, en récompense de leurs actes de bravoure, accomplis au service de la patrie et du Monarque, ont été confisqués, détournés de leur destination et mis sous l'administration directe du gouvernement....

Mais il serait trop long d'énumérer tous les abus de cette nature.

Magyariser à tout prix et étouffer tout mouvement de vie nationale, — tel est le but final de ce qui se passe en Hongrie!

C'est dans ce but qu'on colonise, par des Magyars, les domaines de l'État situés dans les régions les plus roumaines.

C'est dans ce but que l'initiative privée — la société magyare — fonde des associations spéciales de magyarisation, et que le gouvernement met à leur disposition les agents du fisc pour la perception des cotisations de leurs membres.

C'est dans ce but qu'ont été créés même des asiles pour les enfants, qui, en vertu d'une loi spéciale, peuvent être arrachés au sein de leur mère, au tendre âge de trois ans, sous prétexte de leur enseigner « la langue de l'État », mais, en réalité, pour les transformer en des rénégats envers leur nation et en de zélés défenseurs de la race gouvernante.

C'est dans ce but que la langue officielle, contrairement aux dispositions de la loi des nationalités, est exclusivement le magyar, que les justiciables et les millions de Roumains de Transylvanie et de Hongrie ne com-

prennent pas, et que le gouvernement croit pouvoir ainsi les forcer à apprendre.

En justice — la plus terrible iniquité envers nous; en administration — la plus grande incurie et partialité!

Un tricolore, un chant national, un simple mot, un chuchotement même, sont pour les procureurs des motifs suffisants d'intervention au nom de l'ordre public troublé; les sentences des magistrats et les décisions des agents administratifs — recrutés toujours parmi les Magyars — sont dictées par une haine de race évidente et manifeste, décuplée par un chauvinisme démesuré; la prison est le sort de ceux qui font acte de Roumains, cet acte fût-il des plus inoffensif; et les gendarmes tirent sans pitié dans la chaire vive, chaque fois que les Roumains récriminent contre les abus d'un agent de la force publique, chaque fois qu'ils osent demander l'amélioration d'un état de choses insupportable.

Voilà les conditions dans lesquelles nous vivons ici, dans un pays qui se prétend civilisé, et sous un régime qui veut passer pour libéral et constitutionnel!

Quels ont été les résultats de cette politique néfaste?

A l'intérieur : l'affaiblissement de la patrie.

A l'extérieur : l'aliénation de la sympathie dont notre État jouissait auprès des peuples voisins, avec lesquels nous avons des intérêts communs.

Jamais peut-être l'Autriche-Hongrie n'eut plus qu'aujourd'hui besoin d'être puissante, pour pouvoir faire face aux grands événements qui se préparent; et jamais peut-être elle n'a été plus qu'aujourd'hui faible et divisée

par des tendances contraires, qui ont pris naissance précisément à cause de ce régime despotique imposé aux peuples qui la constituent.

Ils sont remplis d'amertume et profondément mécontents, ces peuples : Ils demandent la liberté de se développer selon leur esprit national, et on leur répond par des tentatives de suppression ; ils demandent l'égalité devant les lois, et on leur répond par l'arbitraire et le bon plaisir ; ils demandent la justice, et on leur répond par la prison, par la pointe des baïonnettes et par les balles.

Jamais peut-être aussi notre monarchie n'a eu autant qu'aujourd'hui besoin de l'amitié des peuples voisins ; et jamais peut-être elle n'a plus qu'aujourd'hui rencontré d'antipathie à l'extérieur. Au delà du Danube, au delà des Carpathes, partout où nous jetons les yeux, nous rencontrons des peuples entiers qui, malgré leurs intérêts identiques à ceux de l'Autriche-Hongrie, protestent contre le régime despotique, dont souffrent les nationalités de notre patrie, et manifestent les plus vives sympathies pour elles.

Avec quel entrain pourront-ils, ces peuples, travailler à la consolidation de la patrie commune, et avec quel enthousiasme pourront-ils la défendre le jour où ils seront appelés à payer leur tribut de sang ?...

Si notre patrie a des ennemis dangereux, ce sont assurément les oppresseurs des peuples qui la forment, — et un jour viendra qui donnera raison à nos paroles.

Ce jour là, nous n'aurons aucune responsabilité, attendu que nous avons signalé à temps, et d'innombrables fois, tant par la voix de la presse que par les organes

de notre parti national, les maux qui accablent notre patrie et spécialement notre peuple.

Le gouvernement aurait dû tenir compte de nos justes réclamations, mais il ne l'a pas fait. Il n'a pas cherché à remédier à un état de choses qui ne pouvait se prolonger plus longtemps sans danger; il ne nous a pas même permis le libre exercice du droit de pétitionner, mais il nous a, au contraire, trainés en justice et jetés dans ses prisons politiques et ordinaires, pour avoir usé de ce droit dans l'intérêt de la patrie et des citoyens.

Nous avons souffert tout cela et bien d'autres injustices.

Nous espérons que le gouvernement, revenant à de meilleurs sentiments, aurait compris qu'il fait fausse route, aurait compris que notre dénationalisation et notre magyarisation sont une folie irréalisable; nous espérons enfin qu'un sentiment de patriotisme plus élevé le ramènerait dans la voie du devoir et du respect des droits d'autrui dans l'intérêt même de la consolidation du pays.

Nous nous sommes trompés!

Le gouvernement ne désarme pas, il ne tient compte d'aucune considération, mais de jour en jour il devient plus téméraire, plus provocateur.

Mis hors la loi et dans l'impossibilité d'exercer nos droits de citoyens, nous avons, depuis 1869, renoncé à envoyer des représentants au parlement de Budapest, en adoptant comme ligne de conduite l'abstention aux élections.

Cependant nos hommes d'élite, représentant les électeurs roumains des différentes parties du pays, se réunis-

saient en conférences nationales, prenant des décisions relativement à l'organisation et au fonctionnement du parti et formulant les *desiderata* de son programme.

Nous avons tenu jusqu'à présent plusieurs de ces conférences, sous l'œil et sous le contrôle des autorités forcées de reconnaître l'ordre qui a toujours régné dans ces réunions et leur légalité irréprochable.

Et comme en Hongrie il n'existe pas de loi qui règle le droit de réunion, l'usage et les précédents en tiennent lieu, comme c'est le cas encore pour d'autres matières non réglées par des lois et expressément abandonnées au pouvoir discrétionnaire du gouvernement.

Conformément à cet usage et à ces précédents, une nouvelle « Conférence Nationale » fut convoquée à Hermannstadt pour le 3/15 mai de l'année passée.

Le gouvernement, cette fois, l'a interdite.

Sous quel prétexte ?

Sous prétexte qu'aucune autre nation que la nation magyare n'existe en Hongrie, et que, par conséquent, il ne peut tolérer une conférence nationale roumaine !

Dans quelle loi le gouvernement a-t-il puisé cet argument ?

Dans la loi relative à « l'égalité des droits *des nationalités* » dont le titre même reconnaît la pluralité des nationalités en Hongrie, partant le caractère poly-national de l'État !

On a protesté en temps utile contre cet acte arbitraire, mais la protestation est restée sans suite jusqu'aujourd'hui.

Cela n'a pas suffi.

Une nouvelle conférence, électorale cette fois ci, — la

conférence des délégués envoyés par les électeurs roumains, — a été convoquée à Hermannstadt pour le 12/24 octobre, à la veille des élections générales; mais elle a été de nouveau interdite, sous le même prétexte arbitraire.

Déclarer, ainsi que le fait l'ordre interdisant la Conférence, que la loi des nationalités ne nous permet pas de « conférer » et « de nous organiser sur le principe de nationalité ou de race » revient à dire, à prétendre que nous autres Roumains, citoyens « égaux en droit » de cette patrie, devons :

Renoncer à tenir des conférences à l'avenir, soit religieuses ou scolaires, soit culturelles ou littéraires;

Renoncer à nos droits civiques, au droit électoral et au droit de réunion;

Renoncer à nous organiser comme parti politique pour la défense de nos intérêts vitaux;

Renoncer enfin à exister et à vivre tels que nous sommes, et abjurer notre nationalité en nous magyarisant.

Voilà ce que signifient les derniers actes du gouvernement magyare. Il ne nous demande ni plus ni moins que *notre vie nationale!*

Ces nouveaux actes arbitraires dépassent toutes les bornes de l'audace gouvernementale.

Il est donc évident, que ceux qui sont à la tête des affaires publiques, qui détiennent le pouvoir par la violence, la force brutale et la fraude électorale, ne se contentent pas de nous avoir gratifié de lois d'exception, de nous avoir ravi et de nous ravir, encore l'un

après l'autre, tous les droits que nous accordent les lois en vigueur, et de nous soumettre à un régime tyrannique, sous lequel nous demandons en vain justice et protection ; aujourd'hui ils poussent l'audace jusqu'à nous contester même ce que nous avons de plus cher et de plus sacré : *notre nationalité roumaine*, que nos parents et nos aïeux ont conservée intacte à travers les siècles, que personne ne nous a contestée jusqu'ici et que nous voulons transmettre intacte à nos descendants.

Que s'imagine donc le gouvernement en prenant de pareilles mesures ? Où veut-il pousser le peuple roumain ? Quoi ? — Veut-il peut-être qu'il organise la résistance ?...

Contre tous ces actes arbitraires, téméraires et provocateurs nous protestons avec la dernière énergie.

Nous protestons contre les persécutions systématiques auxquelles sont en butte tous les Roumains qui manifestent ouvertement l'amour de leur nationalité, et surtout les chefs de notre parti ; contre les nombreux procès intentés sous des prétextes dérisoires ; contre les violences dont on accable la presse et particulièrement les journaux roumains !

Nous protestons contre les décisions illégales des ministres prononçant la dissolution de notre parti national ; contre l'interdiction de la Conférence nationale du mois de mai 1896 et de la Conférence électorale convoquée au mois d'octobre de la même année !

Nous protestons contre la méconnaissance de nos droits électoraux et de nos libertés publiques ; contre le

régime de police et de gendarmerie qui pèse sur un peuple paisible et désireux d'ordre !

· Nous protestons contre les lois exceptionnelles, maintenues en vigueur contre nous depuis l'époque de l'absolutisme autrichien ou expressément créées pour nous opprimer; contre la violation de toutes les lois qui consacrent nos droits et surtout de la loi relative à l'égalité des droits des nationalités, et contre l'abus de pouvoir par lequel le gouvernement fait tourner cette loi, destinée à assurer le développement de chaque nationalité, au détriment de notre vie nationale même !

· Nous protestons surtout, et avec la plus grande indignation, contre la politique de magyarisation et contre la tendance criminelle à vouloir nous rayer du nombre des nationalités qui composent notre patrie polyglotte et polynationale. / Central University Library Cluj

Nous dénonçons à l'opinion publique de l'Europe, sous la protection de laquelle nous mettons la cause de notre peuple si éprouvé, le régime odieux que subissent les peuples non-magyares de la Hongrie à la fin de ce siècle de lumière et de civilisation, dans un pays prétendument libéral et constitutionnel, et le grave danger que cette situation fait courir à la paix internationale.

NOUS SOMMES ROUMAINS, ET NOUS VOULONS RESTER ROUMAINS A TOUT JAMAIS !

(Suivent les signatures.)

